

# #prison-info

La revue de l'exécution des peines et mesures

1/2019



## Justice restaurative

4 – 23

**Effets de l'incarcération**  
**35**

**Objectif Désistance**  
**40**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral de la justice OFJ

# «Je ne te voyais pas»

## Un long métrage documentaire de cinéma autour de la justice restaurative

**Le long métrage documentaire « Je ne te voyais pas » explore le difficile rapprochement entre victimes cherchant à se reconstruire et auteurs enclins à se responsabiliser. Ce film intimiste et émotionnel où les barrières entre réalité et fiction s'estompent sortira en salles en octobre.**

François Kohler



François Kohler est juriste-cinéaste et membre du comité de l'Association pour la Justice Restaurative en Suisse (AJURES)

Depuis longtemps, les prisons, ces lieux éloignés des regards où se cristallise le rejet social des condamnés, m'intriguent et m'interpellent. Adolescent, j'ai rêvé de devenir avocat pour défendre les délinquants. Etudiant en droit, j'ai visité les prisons pour le compte d'une ONG. Mon engagement romantique s'est alors confronté à une réalité plus complexe. Au sein de la population carcérale, j'ai rencontré de nombreux prisonniers fragiles qui n'avaient pas trouvé d'autre réponse existentielle que de faire subir aux autres ce qu'ils avaient eux-mêmes subi auparavant. J'ai réalisé que ces difficultés du passé les empêchaient souvent de ressentir la souffrance des autres et de voir la réalité en face.

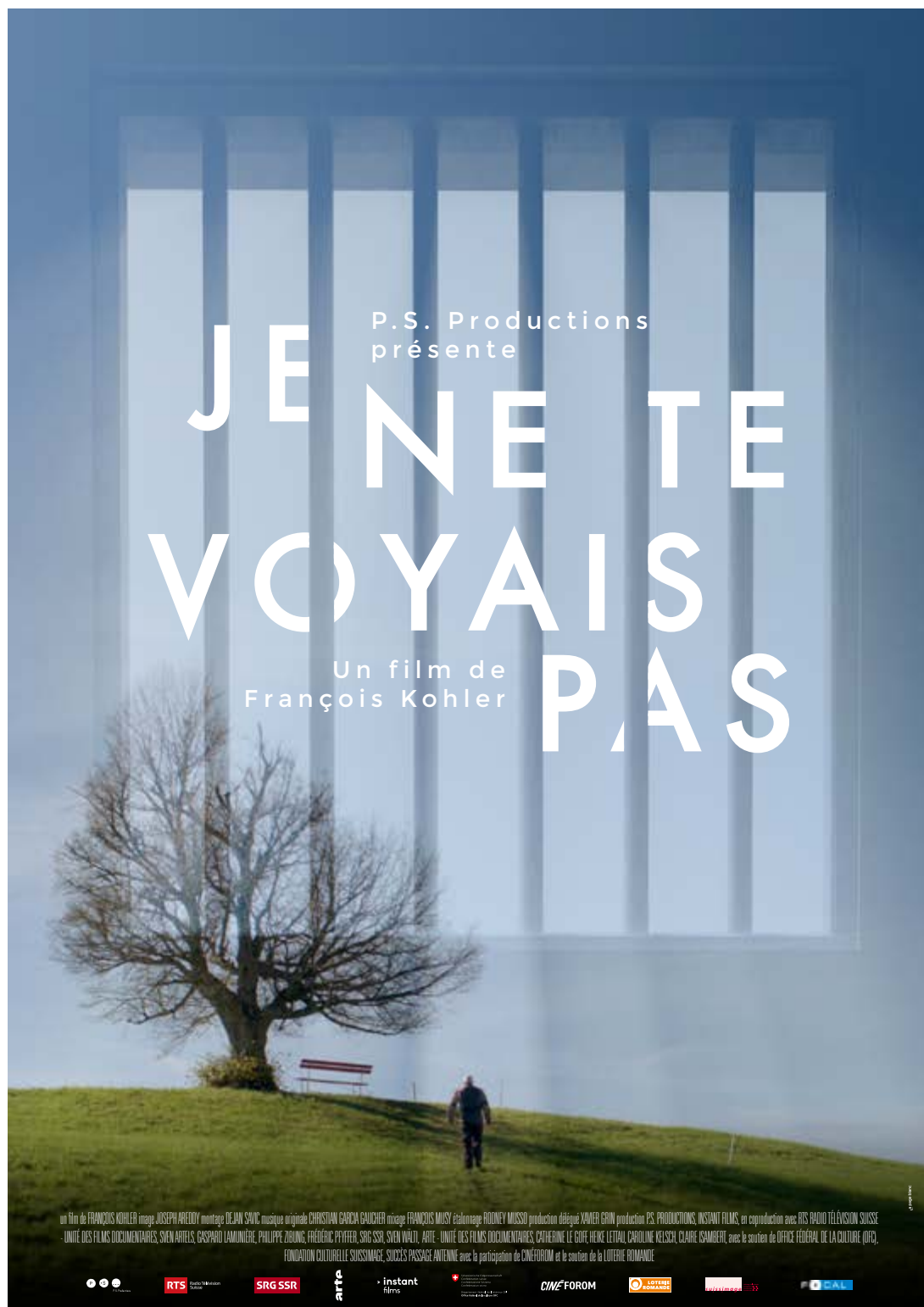
Déjà, lors de mes études, je me suis mis à questionner les limites de notre système pénal punitif. Comment de tels êtres peuvent-ils un jour se réintégrer dans la société et éviter de récidiver s'ils n'ont pas vraiment pris conscience des conséquences de leurs actes ? Comment peuvent-ils réaliser les souffrances de leurs victimes sans confrontation avec elles ? Comment les victimes peuvent-elles sortir de leur statut ? Comment peuvent-elles éviter de se sentir frustrées à l'issue du procès alors que les débats se sont avant tout portés sur l'auteur de l'infraction ? Si la peine prononcée les reconnaît en tant que victimes, elle ne leur permet pour autant pas toujours de tourner la page. Beaucoup de questions restent ouvertes. Beaucoup de souffrances et de regrets qui n'ont pas trouvé leur place à l'audience ont encore besoin d'être dits.

### Changer le regard sur les êtres

Mon cinéma s'intéresse à la transformation humaine, aux causes et conditions qui permettent de changer le regard sur les êtres et de se relier autrement au monde. Faire un film autour de la justice restaurative, cette justice complémentaire permettant aux parties de se réapproprier le conflit par le dialogue, s'est naturellement inscrit dans la suite de mon travail. Tout cela n'a cependant pas été simple. Ma proposition de départ consistait à documenter un projet pilote de l'Association pour la Justice Restaurative en Suisse ([www.ajures.ch](http://www.ajures.ch)) qui, suite à des complications politiques, a mis beaucoup de temps à démarrer. Peinant à concrétiser mon projet initial, je me suis tourné vers la Belgique qui propose avec succès des médiations pénales à tous les stades de la procédure depuis 2005 et vers les dialogues restauratifs qui venaient de débiter à la prison de Lenzbourg. Les questions de protection de la personnalité et, en particulier, d'anonymat d'une partie des intervenants, n'ont, de surcroît, pas facilité les choses.

### Faire bouger les lignes

L'intention de ce film n'est pas de faire l'apologie de la justice restaurative qui montre aussi des limites. Elle consiste plutôt à explorer comment victimes et auteurs parviennent ou non à faire bouger les lignes en entrant un tant soit peu en résonance avec l'autre, même si cela consiste à lui crier sa haine au visage. Mon intention est de questionner les transformations humaines et les processus qui y contribuent, porteurs d'espoir pour l'humanité.



« Mon cinéma s'intéresse... aux causes et conditions qui permettent de changer le regard sur les êtres et de se relier autrement au monde. »

# #prison-info Die letzte Seite

**Coup d'œil au-delà des frontières.** Les dialogues restauratifs entre victimes et auteurs d'infractions existent depuis près de 20 ans en Belgique. « Philosophie magazine » (2/2019) explique en quoi ils consistent à travers l'exemple de la rencontre entre Annemie et Ivan, l'homme qui a assassiné son frère quatre ans plus tôt. « Plus il parlait, et plus je me sentais guérir. Sa façon de me raconter l'histoire telle qu'il l'avait vécue, lui, me suffisait », déclare Annemie. « Ce que les psychiatres ne sont pas parvenus à faire, il l'a fait. Il m'a permis de continuer ma vie. » Photo : Keystone / Agence VU / Rip Hopkins.

